

# CIDR

- Français - Présentation - Charte et statuts -

Charte et statuts

**Charte du CIDR**

**CIDR**  
mardi 6 juillet 2004

## Introduction

Le CIDR et les associations membres du Groupe Associatif CIDR ont pour objet de participer à la recherche constante et à la mise en place de systèmes économiques et sociaux visant la satisfaction des besoins fondamentaux de l'homme dans le respect du bien commun.

Leurs adhérents s'engagent à respecter et à promouvoir le droit de tout être humain à une juste répartition des savoirs, des responsabilités et des richesses et à une réelle participation dans la détermination des objectifs et des décisions qui concernent son existence en tant qu'individu et membre d'un groupe.

## Un objectif : le développement du territoire

Le CIDR et les associations membres du Groupe Associatif CIDR cherchent à promouvoir un développement solidaire, durable et efficace, au niveau familial, villageois et régional en confortant trois dynamiques complémentaires :

- ▶ une dynamique d'entreprises individuelles ou collectives de production et de services, créant des richesses par la valorisation des ressources et potentiels locaux,
- ▶ une dynamique d'organisation sociale permettant aux populations d'identifier et de formuler leurs besoins communs et de choisir les moyens les mieux adaptés pour les satisfaire,
- ▶ une dynamique de contractualisation entre organisations locales, structures publiques ou privées de services et collectivités territoriales, où sont clairement énoncées et négociées les attentes et contributions réciproques.

## Une méthodologie : la recherche-action-innovation

Tenant compte des modes d'organisation, des savoirs et des savoir-faire des populations, le CIDR et les associations membres du Groupe Associatif CIDR coopèrent durablement :

- ▶ en suscitant et proposant des innovations (techniques, économiques, financières, organisationnelles, etc.),
- ▶ en concevant avec elles les outils nécessaires à la mise en oeuvre des actions sélectionnées,
- ▶ en favorisant la prise en charge par ces populations des structures mises en place afin de leur permettre une meilleure maîtrise de l'environnement économique et financier,
- ▶ en renforçant les partenariats avec l'environnement institutionnel, tout en préservant les spécificités locales, les logiques et les aspirations des populations.

## Une exigence : des outils de suivi-évaluation

Considérant l'efficacité de leurs actions comme une exigence vis à vis de ceux avec lesquels ils collaborent, le CIDR et les associations membres du Groupe Associatif CIDR s'assurent, avec eux, de la conformité des actions avec les objectifs définis, de la cohérence entre l'importance des moyens mis en oeuvre et l'impact recherché. Elles rendent

compte des résultats atteints.

La mesure de la pertinence et de l'efficacité des actions entreprises s'appuie sur un ensemble de critères incluant :

- ▶ l'impact qualitatif et quantitatif des actions promues sur les conditions de vie des populations,
- ▶ la maîtrise de ces actions par les populations,
- ▶ l'autonomie et la pérennité des organisations mises en place,
- ▶ la capacité de leurs responsables à les faire évoluer et à négocier avec leur environnement,
- ▶ la prise en compte des modalités d'appropriation et diffusion par d'autres acteurs.

## **Une politique : l'échange de savoir et la diffusion**

Afin d'enrichir leurs perceptions des problèmes de développement et d'orienter leurs réflexions, le CIDR et les associations membres du Groupe Associatif CIDR :

- ▶ analysent le contexte dans lequel se déroulent les actions de développement pour en approfondir les enjeux et les impacts, et resituer toutes interventions dans une réflexion plus globale,
- ▶ évaluent la méthodologie des actions menées de façon à apporter des idées et des approches nouvelles, des outils et des supports toujours mieux adaptés,
- ▶ capitalisent à chaque étape les résultats et les moyens ayant permis d'atteindre les objectifs fixés,
- ▶ identifient de nouveaux thèmes de recherche-action.

Le CIDR et les associations membres du Groupe Associatif CIDR ont la volonté de partager leurs connaissances et leur savoir-faire et de diffuser les résultats de leurs activités et travaux de recherche en donnant la possibilité à de nouveaux partenaires, du Sud et du Nord, de puiser dans les expériences CIDR et celles d'autres opérateurs, pour définir, concevoir et mettre en oeuvre leurs propres méthodes et outils en réponse à la problématique particulière de leur milieu d'action.

Elles organisent et interviennent dans des séminaires, collaborent avec des Universités et des Centres de Recherche ; elles participent à des réseaux d'échanges et de réflexion.